



APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

71



ALS·THOM



CATALOGUE PM. 71

SEPTEMBRE 1937

APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

CATALOGUE P.M. 71 SEPTEMBRE 1937

CHAUFFAGE DIRECT :

Radiateurs à ailettes.	page 7
Radiateurs Simplex	— 8
Novotubes	— 9

CHAUFFAGE A SEMI-ACCUMULATION :

Radiateurs Blocs.	— 10
---------------------------	------

CHAUFFAGE A ACCUMULATION :

Vivathermes.	— 11
----------------------	------

BLOCS (Radiateurs).	— 10
--------------------------------------	------

CONSOLES-SUPPORTS pour Radiateurs à ailettes	— 7
---	-----

CONTROLE automatique de la température	— 13
---	------

NOVOTUBES (Radiateurs tubulaires).	— 9
---	-----

RACCORDS	— 12
---------------------------	------

RADIATEURS A AILETTES ACIER (directs)	— 7
--	-----

RADIATEURS A AILETTES FONTE (directs)	— 7
--	-----

RADIATEURS A CHAUFFAGE DIRECT.	— 7
---	-----

RADIATEURS BLOCS (semi-accumulation).	— 10
--	------

RADIATEURS NOVOTUBES (directs)	— 9
---	-----

RADIATEURS SIMPLEX (directs)	— 8
---	-----

RÉGLAGE DES APPAREILS.	— 12
---	------

SUPPORTS pour Radiateurs à ailettes	— 8
--	-----

THERMO-ACCUMULATEURS.	— 11
--	------

VIVATHERMES (accumulation)	— 11
---	------

71

Ce Catalogue annule tous les précédents.

CONSULTEZ LE RÉPERTOIRE DES FABRICATIONS PETIT MATÉRIEL
(DERNIÈRE PAGE DE LA COUVERTURE)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE CONSTRUCTIONS
ÉLECTRIQUES & MÉCANIQUES
(ALSTHOM)**

Adresse Télégr :
Alsthom Paris 75

38, AVENUE KLÉBER — PARIS (16^e)

R. C. S. 235-930 B

Téléphone :
Passy 00-90
et Inter 40



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (1)

DU SYNDICAT DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET DES APPAREILS ÉLECTRO - DOMESTIQUES

54, Avenue Marceau - PARIS

I. — L'acceptation de nos offres implique celle des conditions générales énoncées ci-dessous et de nos conditions particulières, nonobstant toutes clauses contraires acceptées par nous.

II. — **Tarifs.** — L'envoi de nos tarifs ne constitue pas offre, **les prix peuvent être modifiés sans avis préalable.** Nos marchandises sont livrées à la condition expresse qu'elles ne peuvent être vendues à la consommation qu'aux prix de notre tarif.

III. — **Acceptation des commandes.** — Nous ne sommes liés par les engagements de nos représentants ou employés que sous réserve d'une acceptation régulière de notre part. Cette acceptation peut être faite soit par confirmation, soit par expédition des marchandises.

IV. — **Expéditions.** — Nos marchandises sont expédiées par P. V., port dû, départ Usine ou Dépôt, toutes gares de la France continentale.

Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, même si le prix de vente comprend le coût du transport. En cas de retard, d'avaries ou de perte totale ou partielle, il appartient donc au destinataire d'exercer lui-même tous recours utiles sans que jamais notre responsabilité puisse être mise en jeu. Nos délais ne sont donnés qu'à titre purement indicatif. Aucune indemnité pour retard ne peut nous être réclamée.

V. — **Réclamations, retours.** — Aucune réclamation ne sera admise si elle nous parvient postérieurement à un délai de huit jours suivant la délivrance des marchandises au destinataire. Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable.

VI. — **Paiements.** — Toute première affaire se traite au comptant ou contre remboursement. Sous réserve des références d'usage ou de l'ouverture d'un compte dans nos livres, nos marchandises sont payables à trente jours fin de mois de la date de la facture, sans escompte. Nous nous réservons formellement la possibilité de tirer traite sur nos clients et de leur en demander l'acceptation.

Au cas de paiement fractionné, le non-paiement d'une échéance entraîne, de plein droit, l'exigibilité immédiate du solde de la commande.

VII. — **Garantie.** — Nos appareils sont garantis contre tout défaut de matière ou vice de construction pendant un délai d'une année à dater de la facturation et sous la condition expresse qu'ils n'aient fait l'objet d'aucun usage anormal.

Cette garantie est limitée au remplacement gratuit de la pièce reconnue défectueuse.

La garantie de la pièce de remplacement expire en même temps que celle de la pièce remplacée.

VIII. — **Clause compromissoire.** — Les litiges susceptibles de se produire à l'occasion des ventes faites en application des conditions syndicales énumérées ci-dessus seront soumis à l'arbitrage de la Chambre Intersyndicale de Conciliation et d'Arbitrage des Industries Électriques, avenue Marceau, 54, Paris, qui statuera, en qualité d'arbitre amiable compositeur et en dernier ressort, conformément à son règlement de procédure auquel les parties déclarent expressément se référer, et ceci malgré toutes clauses d'attribution de juridiction différentes pouvant figurer sur les papiers de commerce des parties contractantes. Il est précisé que l'établissement de nos traites n'appelle aucune dérogation à la clause ci-dessus.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Toute commande, d'un montant total net de **1 000 francs** au minimum, est expédiée franco de port, par le moyen le plus économique, en gare française. Toutefois, ces conditions ne s'appliquent pas aux blocs fonte qui équipent les VIVATHERMES : ces blocs voyagent toujours nus, port à la charge du Client.

L'emballage, non facturé, reste notre propriété et doit être retourné par nos clients, chaque fois que notre Bordereau d'expédition en porte la mention. Cet envoi doit être fait en gare de LESQUIN (Nord) au tarif réduit « Retour d'emballage » aux conditions et dans le délai prescrits pour l'utilisation de ce mode de transport.

Toutes les autres commandes inférieures à **1 000 francs** sont expédiées port et emballage dûs, départ Usine ou Dépôt.

(1) Arrêtées par le Syndicat du Chauffage Électrique et des Appareils Électro-Domestiques le 19-12-1935



APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

I. — CHOIX D'UN APPAREIL

1^{er} CAS : COURANT DISPONIBLE EN PERMANENCE

Le courant est disponible en permanence, à un prix convenable, ou tout au moins il y a coïncidence entre les heures de disponibilité et celles de chauffage.

EMPLOYER LES RADIATEURS A CHAUFFAGE DIRECT :

RADIATEURS A AILETTES	}	Appareils étanches, grande puissance sous un petit volume. Installation économique et robuste. Fixation murale ou au sol. Conviennent pour locaux industriels, grands bureaux, etc.
RADIATEURS SIMPLEX	}	Appareils de belle présentation, encombrement réduit. Grande gamme de puissances. Portatifs ou muraux. Emploi universel lorsque l'étanchéité est inutile.
NOVOTUBES	}	Appareils de luxe, pour chauffage réparti. Fixation murale. Conviennent à l'installation de locaux où le confort est primordial.

2^e CAS : COURANT DISPONIBLE SAUF HEURES DE POINTE

Pendant les heures de chauffage, il y a des périodes, dont la durée ne dépasse pas 4 heures (« pointe » par exemple) pendant lesquelles le courant ne peut être utilisé.

EMPLOYER LES RADIATEURS A SEMI-ACCUMULATION :

RADIATEURS BLOCS	}	Appareils de belle présentation. Fixation murale. Emploi universel (non étanches).
------------------	---	--

3^e CAS : COURANT DISPONIBLE SEULEMENT AUX HEURES " DE NUIT "

Entre les périodes de chauffage et les heures où il est possible de consommer du courant, existe un décalage de plus de 4 heures (utilisation de courant de nuit).

EMPLOYER LES THERMO-ACCUMULATEURS :

THERMO-ACCUMULATEURS « VIVATHERMES »	}	Meubles chauffants de présentation soignée. Les moins encombrants des appareils à accumulation. Haut rendement. Réglages automatiques. Les plus modernes. Usage et Emploi absolument universels.
---	---	---

71

II. — PUISSANCE A INSTALLER

La détermination de la puissance des appareils ne peut se faire avec précision qu'à la suite d'une étude tenant compte des températures extrêmes extérieure et intérieure, de la nature des locaux, de leur construction, de leur orientation, du régime des vents, etc. Demander notre notice technique (en préparation).

Nos services se tiennent à la disposition de la clientèle pour fournir tous renseignements et même pour établir — sans engagement — des projets ou devis.

Lorsque l'installation est peu importante, une grande précision n'est pas utile, et on peut compter, très grossièrement, sur une puissance à installer de l'ordre de 25 à 40 watts (selon les régions) par mètre cube à chauffer.



III. — TENSIONS DE CONSTRUCTION

Les corps de chauffe des appareils de chauffage sont tous construits normalement pour les tensions « standard » jusqu'à 230 volts inclusivement. La plupart peuvent, en outre, être construits pour la tension 380/400 V. Toutes indications à ce sujet sont explicitement données dans les pages du catalogue.

Les tensions de construction sont les suivantes :

Tension en V	110/115	120/125	190/200	220/230	380/400
Numéro	1	2	3	4	9

Un appareil est complètement défini par son numéro de catalogue suivi du numéro de la tension qui doit l'alimenter.

Par exemple, E 137-2 désigne le Radiateur à ailettes en fonte destiné à fonctionner sous une tension comprise entre 120 et 125 V.

Tous les appareils de chauffage électrique fonctionnent indifféremment sous courant CONTINU ou ALTERNATIF, SAUF LES VIVATHERMES dont le turbo-moteur ne fonctionne que sur courant alternatif.

IV. — BRANCHEMENT

Le mode de branchement des appareils est indiqué dans les pages du catalogue. Un schéma est toujours joint à la livraison. La forme du courant susceptible de l'alimenter est aussi indiquée, de même que le nombre d'allures que l'on peut lui communiquer, soit par dispositifs de réglage montés sur l'appareil lui-même, soit par dispositifs séparés.

71 V. — RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A LA COMMANDE

Pour obtenir une livraison rapide et correcte, il est recommandé de :

1° Désigner les appareils par la dénomination figurant dans le catalogue, sans oublier leur numéro.

2° Indiquer la tension et la nature du courant du réseau (continu, monophasé, diphasé, triphasé avec ou sans neutre). Pour les VIVATHERMES, préciser la fréquence : 25 ou 50 p:s.

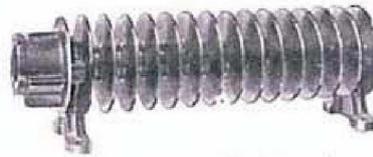
3° Spécifier le nombre de fils devant alimenter l'appareil et la tension de construction à prévoir pour les corps de chauffe.

4° Lorsqu'il s'agit d'appareil portatif, indiquer si l'appareil doit être livré avec raccord. (Pour les raccords, voir page 12).



CHAUFFAGE DIRECT PAR RADIATEURS A AILETTES

I. — EN FONTE



Exécution : Vernis métallique gris, appareil étanche, entrée taraudée 22,5 mm.
Schéma : 3 circuits, 4 bornes (T/4B). Voir ci-dessous, sauf 380/400 V : 1 C/2B.
Branchement : Sur monophasé (ou continu 2 fils) ou triphasé (triangle), sauf 380/400 V.
Réglage : 3 allures possibles par commutateur séparé (voir page 12), sauf 380/400 V.
Tensions : 110/115 - 120/125 - 190/200 - 220/230 - 380/400 V. (Pour la tension N° 9, puissance 750 W.)
N°s 1 2 3 4 9

Puissance W	Poids kg	Longueur mm	DÉSIGNATION	N°	RIX
*1000	10	510	RADIATEUR A AILETTES FONTE.....	E 137	
			PASSE-FILS isolant de 16 mm, taraudé 22,5 mm.....	E 131	
			PRESSE-ÉTOUPE, passage de 16 mm pour câble armé	E 130	

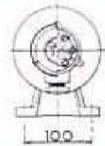
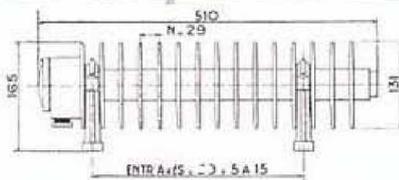
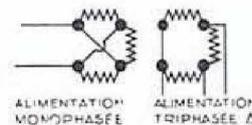
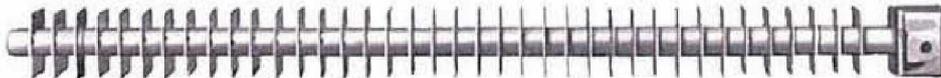


Schéma T/4B



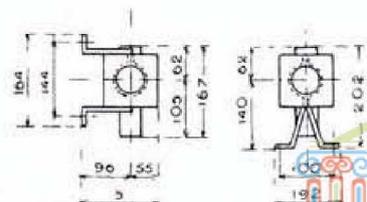
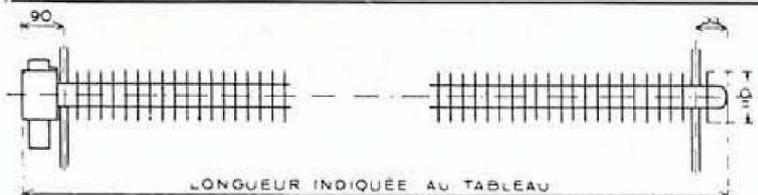
II. — EN ACIER



Exécution : Vernis métallique gris, appareil étanche, entrée taraudée 28,3 mm.
Schéma : 3 circuits, 4 bornes (T/4B). Comme ci-dessus.
Branchement : Sur monophasé ou triphasé (triangle).
Réglage : Trois allures possibles par commutateur séparé (voir page 12).
Tensions : 110/115 - 120/125 - 190/200 - 220/230 - 380/400 V
N°s 1 2 3 4 9

Installation par 1, 2 ou 3 éléments groupés par supports muraux ou de parquet : une paire par groupe, et raccord E 134 entre boîtes (à commander séparément).

Puissance W	Poids kg	Longueur mm	DÉSIGNATION	N°	RIX
1500	16	1250	RADIATEUR A AILETTES ACIER Court..	E 216	
2000	24	1850	— — — Long ..	E 217	
PAIRE DE SUPPORTS POUR 1 ÉLÉMENT			fixation murale.....	E 271	
			fixation parquet.....	E 281	
			fixation murale.....	E 272	
			fixation parquet.....	E 282	
			fixation murale.....	E 273	
			fixation parquet.....	E 283	
PASSE-FILS isolant de 16 mm, taraudé 28,3 mm			E 132		
PRESSE-ÉTOUPE, passage de 21 mm pour câble armé			E 133		
RACCORD pour interconnexion de boîte à bornes.....			E 134		



71

CHAUFFAGE DIRECT PAR RADIATEURS SIMPLEX



Exécution : Vernis au four Brun chaud inaltérable, flasques d'extrémité ton sur ton.

Schémas : Modèle 1000 W : un circuit 2 bornes (IC/2B). Autres modèles 3 circuits 4 bornes (T/4B), voir ci-dessous. (Une borne est dédoublée pour permettre le branchement en étoile, sous la tension N° 9. On voit donc 5 bornes dans la boîte.)

Branchement : Modèle 1000 W : sur monphasé (ou continu 2 fils).
Modèles 2000, 3000, 4000 W : sur monphasé ou triphasé.

Réglages : Modèle 1000 W : une seule allure par l'interrupteur placé sur l'appareil.
Modèles 2000, 3000, 4000 W : trois allures par 2 interrupteurs placés sur l'appareil.

Tensions : 110/115 - 120/125 - 190/200 - 220/230 et seulement au-dessus 380/400
N^{os} 1 2 3 4 de 1000 W 9

Installation : Appareils portatifs ou muraux selon désignation.
Pour les appareils portatifs, indiquer s'il faut livrer leur raccord (voir page 12).

Puissance W	Poids kg	Longueur mm	DÉSIGNATION	N°	PRIX
1 000	11	532	RADIATEUR PORTATIF COURT 1000 W	R 371	
2 000	11	532	— — — 2000 W	R 372	
3 000	15	957	— — MOYEN 3000 W	R 373	
2 000	15	957	RADIATEUR MURAL MOYEN 2000 W....	R 382	
3 000	19	1 377	— — LONG 3000 W....	R 383	
4 000	19	1 377	— — LONG 4000 W....	R 384	

71

PORTATIF

MURAL

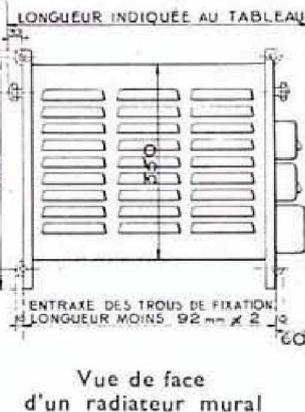
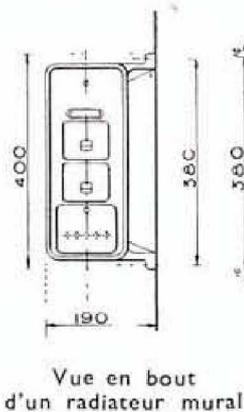
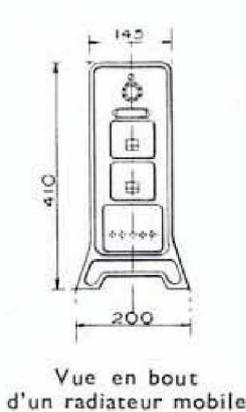
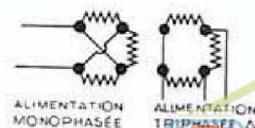


Schéma IC/2B



Schéma T/4B



CHAUFFAGE DIRECT PAR RADIATEURS NOVOTUBES



Exécution : Peinture de protection en attente, pouvant recevoir sur place tous décors assortis à l'ameublement.

Schémas : Le Novotube COURT, 1 circuit 2 bornes (IC/2B). Le Novotube LONG 3 circuits, 4 bornes (T/4B), voir ci-dessous.

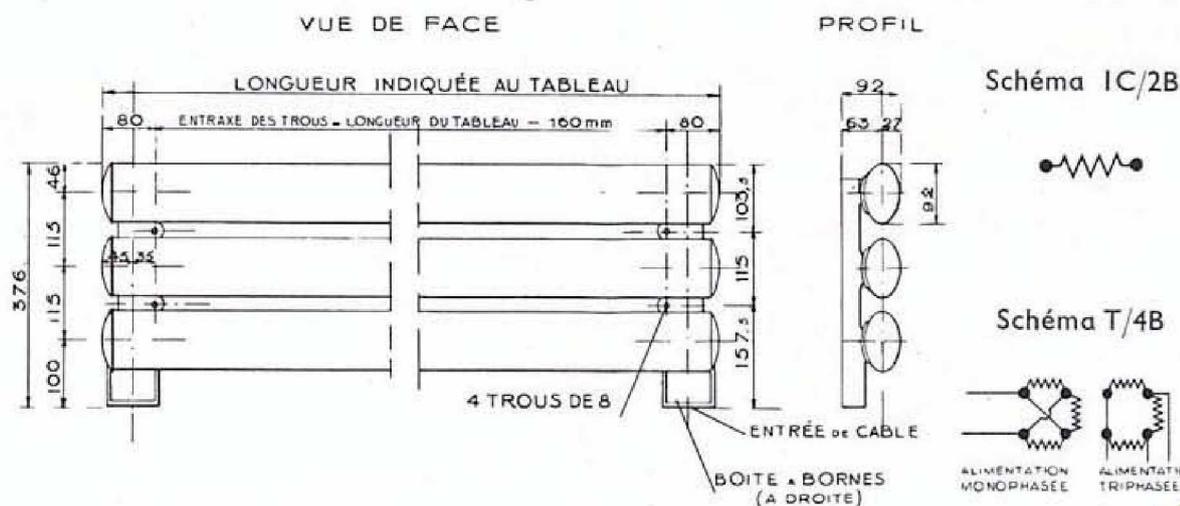
Branchement : Novotube COURT : sur monophasé (ou continu 2 fils).
Novotube LONG : sur monophasé ou triphasé (triangle).

Réglages : Novotube COURT : une seule allure, par interrupteur séparé.
Novotube LONG : trois allures, par commutateur séparé.
(Voir page 12.)

Tensions : 110/115 - 120/125 - 190/200 - 220/230 V et pour le 380/400 V.
N^{os} 1 2 3 4 modèle long 9

Installation murale par pattes faisant partie de l'appareil.

Puissance W	Poids kg	Longueur mm	DÉSIGNATION	N ^o	PRIX
750	11	750	NOVOTUBE TRIPLE, COURT.....	R 517	
1 250	17	1 600	NOVOTUBE TRIPLE, LONG.....	R 527	



71

CHAUFFAGE A SEMI-ACCUMULATION PAR RADIATEURS BLOCS



Exécution : Peinture de protection, en attente, susceptible de recevoir sur place tous décors assortis à l'ameublement.

Schémas : Un circuit 2 bornes (1 C/2 B).

Branchement : Seulement sur monophasé (ou continu 2 fils).

Réglages : Une seule allure, par interrupteur placé sur l'appareil.

Tensions : 110/115 - 120/125 - 190/200 - 220/230 V

N^{os} 1 2 3 4

Installation murale par pattes de scellement fournies avec l'appareil.

Puissance W	Poids kg	Longueur mm	DÉSIGNATION	N ^o	PRIX
			BLOC A SEMI-ACCUMULATION de :		
2 000	100	1 040	2000 W	R 739	
3 000	150	1 420	3000 W	R 749	

71

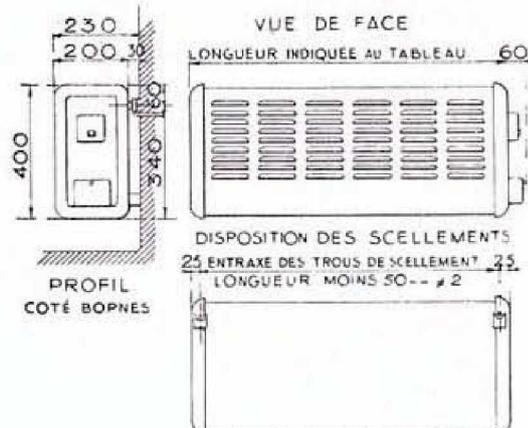
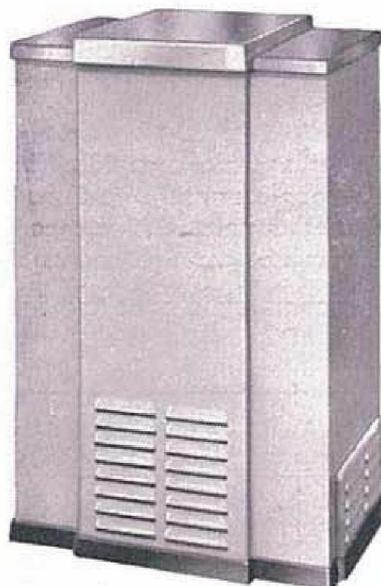


Schéma 1 C/2 B



CHAUFFAGE A ACCUMULATION
PAR THERMO-ACCUMULATEURS « VIVATHERMES »



Exécution : Dessus émail céramique noir, socle verni noir, corps peinture de protection en attente, pouvant recevoir sur place tous décors assortis à l'ameublement.

Schéma : 3 circuits indépendants, 6 bornes (3C/6B), voir ci-dessous.

Branchement : Sur monophasé ou triphasé.

Réglages : Trois allures par commutateur séparé (voir page 12), sauf tension N° 9 : sur monophasé 1 seule allure, sur triphasé 2 allures.

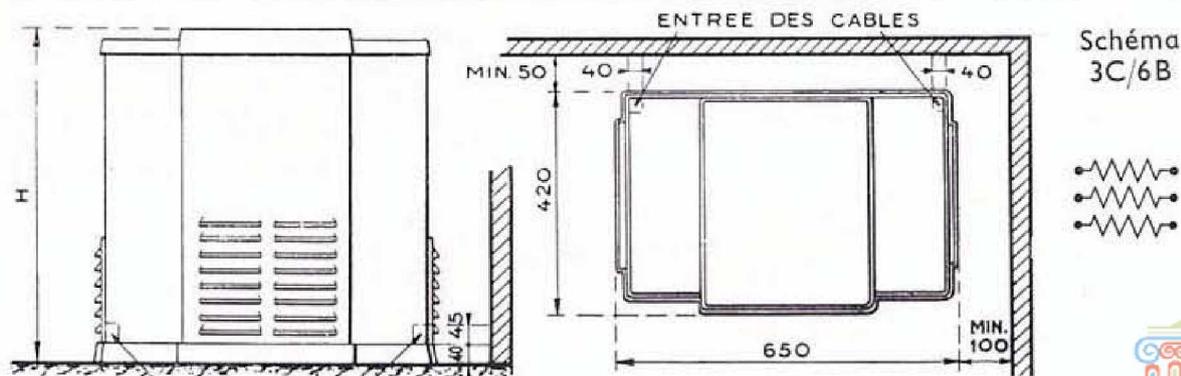
Tensions : 110/115 - 120/125 - 190/200 - 220/230 - 380/400 V
N^{os} 1 2 3 4 9

Le turbomoteur de pulsation d'air chaud ne fonctionne que sur courant alternatif. Sa commande automatique peut être assurée par le thermostat Z 208, page 13.

Installation : Pose sur le sol.

Puissance W	Poids kg	Largeur mm	Hauteur mm	DÉSIGNATION et capacité en calories à fin de charge	N°	PRIX
1 500	200	650	655	VIVATHERME de 7 500 calories	P 815	
2 000	250	650	755	— 10 000 —	P 825	
3 000	355	650	955	— 15 000 —	P 835	
4 000	455	900	825	— 22 000 —	P 845	
Dispositif automatique de fin de charge réglable						P 808

71



APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

ACCESSOIRES POUR L'INSTALLATION

I. — RACCORDS

Exécution : Prise de courant murale complète (socle et fiche,) corps d'environ 3 mètres en excellent câble extra-souple multifilaire enrobé sous caoutchouc rond glacé. L'extrémité libre des conducteurs est munie d'œillets pour branchement sur les bornes des appareils. Le conducteur de terre est repéré en rouge.

L'emploi de ces raccords est recommandé avec tous les appareils portatifs (Radiateurs Simplex).

DÉSIGNATION	N°	PRIX
2 fils 10 A (sans terre).....	E 812	
3 fils 10 A (dont un fil de terre).....	E 813	
3 fils 20 A (dont un fil de terre).....	E 823	
4 fils 10 A (dont un fil de terre).....	E 814	
4 fils 20 A (dont un fil de terre).....	E 824	
5 fils 10 A (dont un fil de terre).....	E 815	

II. — APPAREILS DE RÉGLAGE

Commutateur spécial. — Cet appareil convient pour le réglage de tous les appareils de ce catalogue susceptibles d'être réglés à 3 allures (schémas T/4B et 3C/6B). Les allures obtenues sont 1/3 - 2/3 - 3/3 de la puissance nominale, sauf pour la tension N° 9 qui donne les allures 1/2 et 1. La capacité de coupure est de 4 kilowatts sous 110/115 volts et de 6 kilowatts sous 220/230 ou 380/400 V. L'alimentation peut être monophasée ou triphasée (triangle). Un schéma de montage accompagne chaque appareil.

71

Interrupteurs. — Nous cataloguons, en outre, des interrupteurs qui permettent de réaliser divers réglages par commande séparée des divers circuits.

DÉSIGNATION	N°	PRIX
COMMUTATEUR spécial nu, sans capot pour montage derrière tableau	235 251	
— sur socle, avec capot pour montage mural	P 888	
INTERRUPTEUR avec capot, pour montage mural bipolaire 10 A 250 V	51 210	
— — — tripolaire 10 A 250 V	51 310	

APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

CONTROLE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



THERMOSTAT A RUPTURE INDIRECTE

Ce thermostat réalise le schéma « commutateur à 2 directions, ou va-et-vient ». Il commande un relais, contacteur ou conjoncteur-disjoncteur agissant sur le courant de chauffage.*

Pouvoir de coupure : 1 A alternatif.
0,1 A continu.

Z 207

THERMOSTATS A RUPTURE DIRECTE

Ces thermostats réalisent le schéma « interrupteur unipolaire ». Ils commandent directement le circuit de chauffage qui ne peut être que monophasé.

Pouvoir de coupure : 15 A 250 V } alternatif
10 A 380 V }

Z 208

Pouvoir de coupure : 25 A 250 V } alternatif
15 A 380 V }

Z 185



Les thermostats à rupture directe ne peuvent être employés sous courant continu.

CONTROLE DE LA CHARGE DES VIVATHERMES



Cette horloge spéciale, que l'on place à l'extérieur, commande l'heure au début de charge des poêles à accumulation VIVATHERM, en fonction de la température extérieure.

Elle permet de proportionner la durée de la charge aux besoins réels de l'installation et de limiter strictement la consommation.

Un seul appareil peut commander toute une installation.
Renseignements sur demande.

Z 299

71

*Les installations de contrôle automatique comprennent souvent, en plus des appareils thermiques, des HORLOGES DE BLOCAGE, contrôlant l'admission du courant en fonction du temps.

Nous consulter pour tous renseignements, ainsi que pour la fourniture des relais de tous genres.



ADRESSES DES AGENCES ET SOUS-AGENCES

Alger	1 et 3, Rue Denfert-Rochereau	Tél. 25-38 et 59-44.
Bône (Bureau)	Rue Prosper-Dubourg	— 5-13.
S/Ag. d'Oran	17, Avenue Loubet	— 249-91.
Belfort	Sté Als-Thom, agence de Belfort	— 11-39.
Bordeaux	12, Rue Blanc-Dutrouilh	— 73-01.
Clermont-Ferrand ...	28, Rue Bonnabaud	— 47-41.
Lille	155, Rue du Molinel	— 76-31 et 76-32.
Lyon	15, Rue Jean-de-Tournes	— Franklin 58-31 et 58-32.
Marseille	148, Rue Paradis	— Dragon 34-06 et 77-68.
Metz	21, Avenue Foch	— 35-21 et 35-22.
Nantes	2, Rue des Cadeniers	— 116-28 et 125-96.
Rouen	7, Rue de Fontenelle	— 72-26.
Strasbourg	7, Rue du Tribunal	— 70-38 et 70-39.
Toulouse	14, Boulevard Carnot	— 258-36.
Tunis	15, Rue Es-Sadikia, Tunis	— 4-73.
Maroc	} Cie d'Éclairage et de Force au Maroc, 55, Rue Blaise-Pascal, à Casablanca.	— A. 29-65 et 66.
Paris (Gros Matériel) .		38, Avenue Kléber
Paris (Petit Matériel) .	65, Rue de Dunkerque	— Trud. 97-40 à 47.

DÉPOT RÉGIONAL

Nice

2, Rue Valperga	— 871-68.
-----------------------	-----------

RÉPERTOIRE DES FABRICATIONS
et
Liste des catalogues " ALS-THOM "
PETIT MATÉRIEL

- PM 01 — Coupe-circuit calibrés Edison.
PM 02 — Petits disjoncteurs " ALS-THOM ", Lumière et Force.
PM 03 — Interrupteurs combinés, Prises de courant, Appareillage encastré.
PM 04-05-06 — Branchement, Tableaux métalliques, Appareillage étanche.
PM 1 — Tubes isolateurs.
PM 21 — Appareils pour le confort domestique.
PM 22 — Chauffe-eau à accumulation.
PM 23 — Appareils de cuisine domestique.
PM IV — Redresseurs " Tungar " et " Orthox ".
PM IV-7 — Transformateurs de sécurité et Transformateurs abaisseurs.
PM 71 — Appareils de chauffage.
PM 76 — Production d'eau chaude.
PM VIII — Matériel de cuisine d'Hôtel et Restaurant.
A 16-2 — Perceuses portatives et d'établi. — Petits ateliers.
-

Demander à l'Agence Régionale, dont l'adresse figure page 14 ci-contre,
les fascicules susceptibles de vous intéresser.

